Tu as entre **10 et 18 ans**, tu habites à Lamure et tu es motivé.e pour t'investir dans la vie de ta commune ? Alors rejoins le **Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)**!

AUSEIN DU CMJ, TU POURRAS:

POUR PARTICIPER ET ÊTRE ÉLU. E POUR 2ANS, IL TE FAUDRA:

- Développer des projets qui te tiennent à cœur,
- Participer au dynamisme de ton village,
- User de ton droit de citoyen à participer à la vie démocratique de ton village,
- Etre épaulé.e par la commission jeunesse du Conseil municipal qui sera là pour te guider et te faire participer à des travaux qui vous concernent,
- Faire entendre la voix de la jeunesse,
- Développer des compétences qui te serviront tout au long de ta vie (travail en groupe, prise de parole, écriture, entreprenariat,...).
- Rassembler une liste soit de 8 jeunes (max) pour les classes de CM1 et/ou CM2; soit de 4 jeunes pour les classes de collège; soit de 2 jeunes pour les études supérieures avec une obligation de parité!
- Retirer à la mairie une déclaration de candidature* et de liste, disponibles à la mairie ou téléchargeables sur le site de la mairie**. <u>Le dépôt</u> <u>des candidatures doit être effectué à la Mairie</u> <u>avant le 07/05/2021</u>.
- Lancer ta campagne électorale avec ton programme afin d'inciter et convaincre tes camarades de voter pour ton équipe. <u>Cette</u> campagne se terminera le 22/05/2021.

